

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00179 Numéro SIREN : 809 641 889 Nom ou dénomination : A.N.J.
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/08/2018 sous le numéro de dépôt 3547

A.N.J

S.A.S AU CAPITAL DE : 1000 EUROS

N° 2018 D 3547

SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ARTISANS

83310 GRIMAUD

FREJUS : 809 641 889

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 26 JUIN 2018

L'an 2018, et le 26 Juin au siège social les associés de la Société par actions simplifiée A.N.J au capital de 1000 Euros, divisé en 1000 Parts Sociales de 1 Euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents, Mme ARTIGUES Marion, Mr BALECH Douglas et Mr LEFEVRE Hervé représentant la totalité des 1000 Parts Sociales.

L'Assemblée réunissant plus de la moitié des Parts Sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur LEFEVRE Hervé préside la réunion en sa qualité d'associé majoritaire.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, et sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017.
- Rapport du gérant sur les conventions visées à l'Article L. 223-19 du Code de Commerce.
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la gérance.
- Affectation des résultats.

AM BD

CH

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés.
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au **31 Décembre 2017**.
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance.
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'Article **36** du décret du 23 Mars 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit Article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le **31.12.2017** approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat net comptable bénéficiaire de **19190,10 Euros**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AM BD
CH

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- La totalité en réserve pour la somme de **19190,10 Euros**.
- La réserve devient créditrice pour la somme de **37644,46 Euros**
- La réserve légale demeure à la somme de **100 Euros**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'Article **L. 223-19** du Code de Commerce, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention nouvelle.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il n'a pas été distribué de dividendes.

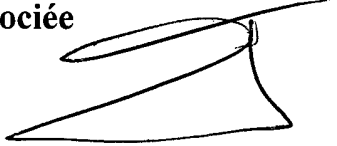
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

AM BD
CH

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

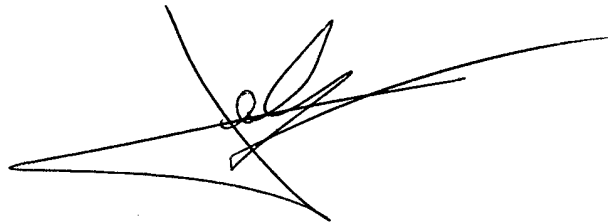
Mme ARTIGUES Marion
Associée

A stylized handwritten signature consisting of a large, sweeping 'M' shape with a horizontal line extending to the right.

Mr BALECH Douglas
Associé

A handwritten signature featuring a series of overlapping horizontal and diagonal strokes.

Mr LEFEVRE Hervé
Associé

A complex handwritten signature with multiple overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

DÉPÔT DU

20 AOUT 2018

N° 2018 03547

A.NJ

SAS AU CAPITAL DE : 1000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ARTISANS

83310 GRIMAUD

FREJUS : 809 641 889

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2018

Affectation du résultat net comptable bénéficiaire de **19190,10 Euros**
concernant l'exercice clos le **31.12.2017**.

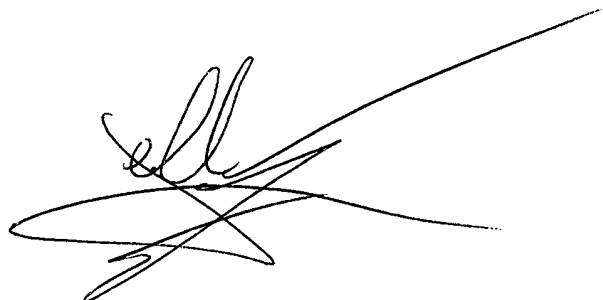
DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de
l'exercice :

La totalité en réserve pour **19190,10 Euros**

La réserve devient créditrice pour la somme de **37644,46 Euros**.

La réserve légale demeure à la somme de **100 Euros**.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a long horizontal stroke and a diagonal line crossing it.

S.A.S A.N.J

CAPITAL : 1000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ARTISANS

83310 GRIMAUD

FREJUS : 809 641 889

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
20 AOÛT 2018

N° 2018 03542

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 08 DECEMBRE 2017

L'An **2017** et le **08 Décembre** au siège social les associés de la Société par actions simplifiée **A.N.J** au capital de **1.000 Euros**, divisé en **1000 Parts Sociales de 1 Euro** chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents : Madame **ARTIGUES** Marion, Monsieur **BALECH** Douglas et Monsieur **LEFEVRE** Hervé représentant la totalité des **1000 Parts Sociales**.

L'Assemblée réunissant plus de la moitié des Parts Sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur **LEFEVRE** Hervé préside la réunion en sa qualité de gérant.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Fixation de la rémunération du Président.

Après un échange de vues, la résolution suivante à l'ordre du jour est mise en voix.

AN B D
LH

RESOLUTION UNIQUE

La collectivité décide de fixer la rémunération du Président de la façon suivante :

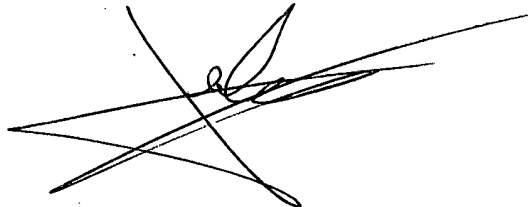
Monsieur **LEFEVRE Hervé**, pour la période du **01 Janvier 2017** au **31 Décembre 2017** ne percevra une rémunération.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

Mr LEFEVRE Hervé
Associé

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the printed name and title.

A.N.J

DÉPÔT DU

20 AOUT 2018

S.A.S AU CAPITAL DE : 1.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ARTISANS

N°

2018 B3547

83310 GRIMAUD

RCS : 809 641 889

SIRET : 809 641 889 000 13 4511 Z

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2018

En application de l'Article **L. 223-19** du Code de Commerce, la gérance d'une Société à Responsabilité Limitée doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et un gérant ou un associé ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant exerce une fonction de direction ou d'administration.

Au titre de l'exercice écoulé arrêté au **31 Décembre 2017**, aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

FAIT A GRIMAUD
LE 26 JUIN 2018

Mr LEFEVRE Hervé
Associé





N° 11084* 19

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065 - SD
2018

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/17	et clos le	31/12/17	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquiés C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquiés C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	CASSE du TRIBUNAL de COMMERCE de FREJUS
A.N.J. 37 RUE DES ARTISANS 83310 GRIMAUD	DÉPÔT DU 20 AOÛT 2018 2018 0354
SIRET 8 0 9 6 4 1 8 8 9 0 0 0 1 3	Mél : tmoroux@wanadoo.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Commerce de voitures et de véhicules aut	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
Bénéfice imposable à 15%		22 547	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %	
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SAS SEMAG EXPERTISE 10 AVENUE DU VIGAN 34190 GANGES	
Tél : 0467810509	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 18/04/18 Lieu : GRIMAUD
Tél :	Qualité et nom du signataire : PRESIDENT LEFEVRE HERVE
	Signature

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

N° de Dossier : G00149

En Euros

TM

SAS SEMAG EXPERTISE 10 AVENUE DU VIGAN 34190 GANGES

A.N.J.

37 RUE DES ARTISANS

83310 GRIMAUD

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

2033

Réel simplifié BIC

MILLESIME 2018

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
8300501	346418	51	EM	652
N° Siret	80964188900013			

F	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

H	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise A.N.J.					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise 37 RUE DES ARTISANS					83310 GRIMAUD				
Numéro SIRET* 8 0 9 6 4 1 8 8 9 0 0 0 1 3									
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12					Durée de l'exercice précédent* 12				
					Exercice N clos le 31/12/2017				
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014	4 954	016	4 281	673		
	Immobilisations corporelles*		028	51 853	030	10 429	41 424		
	Immobilisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044	56 807	048	14 710	42 098		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052				
		Marchandises *	060	131 503	062		131 503		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070				
		Autres* (3)	072	14 778	074		14 778		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	1 762	086		1 762		
	Charges constatées d'avance*		092	2 132	094		2 132		
Total II		096	150 175	098		150 175			
Total général (I + II)				110	206 983	112	14 710	192 273	
PASSIF								Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			1 000		
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126			100		
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132			18 454		
	Report à nouveau			134					
	Résultat de l'exercice			136			19 190		
	Provisions réglementées			140					
Total I			142			38 744			
Provisions pour risques et charges			154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166			7 932		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 114 288)			172			145 597		
REVENUS	Produits constatés d'avance			174					
	Total III			176			153 529		
Total général (I + II + III)				180			192 273		
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	37 848	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

certifié conforme à l'original
 de l'exercice
 [Signature]

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.N.J.

Néant ☐ *

Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

☐

Exercice N clos le
31/12/2017

A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	220 727	
	Production vendue {	biens		dont export	215		214		
		services *		et livraisons	217		218	132 294	
				intracommunautaires					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée*							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits							230	8 502
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	361 523
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	298 670
	Variation de stock (marchandises)*							236	-96 503
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	109 959
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 987)						244	1 212
	Rémunérations du personnel*							250	12 500
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	2 634
	Dotations aux amortissements*							254	9 087
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *						259		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles						260		
							262	561	
	Total des charges d'exploitation (II)						264	338 120	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	23 403
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)				294	2
Produits exceptionnels (IV)								290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						347		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						348		
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	3 382
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) -- Charges (II + V + VI + VII)								310	19 190
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	19 190
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318	
	Provisions non déductibles*							322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)							324	3 382
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	828	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990				
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350	853
	Créance due au report en arrière du déficit							346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)							655	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								352	22 547
Déficits	Bénéfice col. 1							352	
	Déficit col. 2							356	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)								356	
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								370	22 547
Bénéfice col.1				Déficit col.2				372	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.N.J.

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	4 954	412		414		416	4 954				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	9 241	462	36 741	464		466	45 981				
	Autres immobilisations corporelles	470	4 764	472	1 108	474		476	5 872				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	18 959	492	37 848	494		496	56 807				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	2 629	502	1 651	504		506	4 281		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	2 269	552	6 083	554		556	8 353		
	Autres immobilisations corporelles	560	724	562	1 352	564		566	2 076		
TOTAL		570	5 622	572	9 087	574		576	14 710		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 % , 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.N.J.

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence- ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
---	-----	--

**V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE
DES TRANSPORTS**
(art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800	
-----	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	31 978
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	24 834
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : A.N.J.		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017	
		Durée en nombre de mois 12	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	353 021	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	353 021	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	8 471	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	353 021	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	298 670	
Variation négative des stocks	145	-96 503	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	57 710	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	561	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	260 438	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137	101 054	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	101 054	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, compléter le cadre ci-dessous et la case 117. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD)			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	Effectifs au sens de la CVAE *	
Période de référence	024	160	
Date de cessation	186		
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :	376	1	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

311217

N° SIRET

8 0 9 6 4 1 8 8 9 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.N.J.

ADRESSE (voie)

37 RUE DES ARTISANS

CODE POSTAL

83310

VILLE

GRIMAUD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique ARTIGUES Prénom(s) MARION
 Nom marital % de détention 70,0000 Nb de parts ou actions 700,00
 Naissance : Date 01/12/1983 N° Département 30 Commune ALES Pays France
 Adresse : N° 25 Voie RUE DES TROIS RIVES
 Code Postal 83310 Commune GRIMAUD Pays France

Titre (2) MR Nom patronymique BALECH Prénom(s) DOUGLAS
 Nom marital % de détention 15,0000 Nb de parts ou actions 150,00
 Naissance : Date 24/04/1974 N° Département 75 Commune PARIS Pays France
 Adresse : N° 15 Voie RUE DE L'AMARRAGE
 Code Postal 83310 Commune GRIMAUD Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

311217

N° SIRET

8 0 9 6 4 1 8 8 9 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.N.J.

ADRESSE (voie)

37 RUE DES ARTISANS

CODE POSTAL

83310

VILLE

GRIMAUD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique LEFEVRE Prénom(s) HERVENom marital % de détention 15,0000 Nb de parts ou actions 150,00Naissance : Date 05/10/1968 N° Département 02 Commune MONTREUIL-AUX-LIONS Pays FranceAdresse : N° Voie RES MOULIN BLANC BAT LES IRISCode Postal 83990 Commune SAINT-TROPEZ Pays FranceTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICÉ CLOS LE 311217

N° SIRET : 80964188900013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.N.J.

ADRESSE (voie) 37 RUE DES ARTISANS

CODE POSTAL 83310

VILLE GRIMAUD

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise A.N.J.

Numéro de siret 80964188900013

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Montant
Total des produits à recevoir	